



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024

Date de convocation 23 février 2024	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 23 février 2024	Nombre de conseillers présents :	14
	Nombre de conseillers votants :	19

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-neuf février, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 23 février 2024.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, MM. LACOMME, VELAY, Mmes MAUGERE, FILLATRE, TRIMBOUR, MM. FILLATRE, VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Mme BARBERI est arrivée à 19h06 durant la lecture de la décision n°05-2024-9.1 et est partie après le vote du point 5.

M. FILLATRE est arrivé à 19h10 durant la lecture de la décision n° 06-2024-2.2.

Ont donné pouvoir : M. Rémi HEUDE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
Mme Sylvie BARBERI à Mme Cynthia TRIMBOUR
M. Patrick MIKOLAJCZAK à M. Alain PRAT
Mme Alexandra EYHERABIDE à M. Patrick VELAY
Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Stéphanie MITTELETTE-ROUISSI
M. Erwan MERLET à M. Alain VUITRY

Absents excusés : M. Olivier CARNOT, Mme Laetitia LAUTRU, M. Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2024 / II / 4 – 7.1 Classes de découverte 2024 : Participation familiale

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la décision du Maire n° 28-2023 – 9.1 du 15 juin 2023 portant signature du contrat référencé RS2023/2816 avec la Société « Côté Découvertes », sise 70 impasse du Rue à Saint-Jean-de-Sixt (74), en vue de l'organisation de classes de découverte en direction des élèves de l'école élémentaire « Les Hélices Vertes », du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril 2024, à Creully-sur-Seulles,

CONSIDÉRANT le prix de revient du séjour, transport inclus, tel que présenté à l'assemblée,
CONSIDÉRANT la nécessité de déterminer le montant de la participation des familles aux frais engagés pour l'organisation de cette classe de découverte,

CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres de la commission des finances réunis le 21 février 2024,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **À L'UNANIMITÉ**

FIXE le montant de la participation des familles à 144,00 € pour chaque enfant de l'école élémentaire « Les Hélices Vertes » participant au séjour en classes de découverte organisé du mercredi 24 avril au vendredi 26 avril 2024,

DIT que la participation familiale sera payable en 3 fois : fin mars (50 €), fin avril (50 €) et fin mai 2024 (44 €),

PRÉCISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget primitif 2024,

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

